



Bulletin d'inscription CANICROSS DES P'TITS LOUPS

RENSEIGNEMENTS

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
DATE DE NAISSANCE :
TEL : MAIL :
N° LICENCE CNEAC : FÉMININ MASCULIN

NOM DU CHIEN :
RACE : DATE DE NAISSANCE :
N° DE PUCE OU DE TATOUAGE : FEMELLE MÂLE
COORDONNEES DU PROPRIETAIRE (si différent du coureur) :

CHOIX DE L'ÉPREUVE

CANICROSS 8,5 kms (16 ans et +) – 11 €



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running **délivrée par la FFA** ou d'un « **Pass' J'aime courir** » **délivré par la FFA et complété par le médecin**, en cours de validité à la date de la manifestation. Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),
- ou d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération agréée, uniquement**, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la **non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition**,
- ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Fournir OBLIGATOIREMENT une **copie du carnet de vaccination du chien à jour**.

PARTICIPATION

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions de l'épreuve (cf. règlement de course et règlement de course annexe canicross sur le site <http://trail-des-ptits-loups.ikinoa.com/> ou à demander par mail à ape.courcome.lafaye.charme@gmail.com)

J'autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation sur lesquelles il pourrait apparaître.

Signature obligatoire

Chèque à libeller à l'ordre du RPI DES P'TITS LOUPS

BULLETIN A RETOURNER AVANT LE 25 AVRIL 2020 à Aurélie CAZOT – 1 chemin de Consalique – 16700 TUZIE